

## A L'ATTENTION DES PARENTS CALENDRIER DE REMISE DES MANUELS SCOLAIRES ET DES RÉ-INSCRIPTIONS

### 1/ CALENDRIER DE REMISE DES MANUELS SCOLAIRES

La remise des manuels scolaires pour les classes de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> s'effectuera comme suit en salle COM :

|               | Lundi 18/06           | Mardi 19/06         |
|---------------|-----------------------|---------------------|
| 7h30 - 8h30   |                       | 4B - Mme DESTIN     |
| 8h30 - 9h30   | 5B - Mme MOURAIN      | 4C - Mme CLEREMBEAU |
| 9h30 - 10h30  | 6A - Mme VERIDIQUE    | 4A - Mme VERIDIQUE  |
| 10h30 - 11h30 | 6B - VATENAR/VICTORIN | 5A - Mme MAXIMIN    |

À SAVOIR : Le service de 5<sup>ème</sup> pension vous sera facturé jusqu'au mardi 19 juin 2018.

La remise des manuels scolaires pour les classes de 3<sup>ème</sup> s'effectuera comme suit en salle COM :

|             | Jeudi 28/06 |
|-------------|-------------|
| 10h30 - 11h | 3A          |
| 11h - 11h30 | 3B          |
| 11h30 - 12h | 3C          |

Le contrôle des manuels scolaires devra être effectué **OBLIGATOIREMENT** au préalable par les parents à l'aide de la fiche de prêt de manuels figurant page 21 du carnet de correspondance de l'élève :

VÉRIFIER L'ÉTAT ET LE NUMÉRO D'IDENTIFICATION DES MANUELS

Les élèves doivent posséder la totalité des livres scolaires et rendre ceux empruntés au CDI.

**TOUT LIVRE OU MANUEL PERDU OU ABIMÉ SERA REMBOURSÉ PAR LA FAMILLE SELON LES CONDITIONS TARIFAIRES VOTÉES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 NOVEMBRE 2014.**

**Attention !**

Il existe les **ENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES** suivants : latin et créole.

Ces enseignements doivent être choisis par le biais du document de poursuite d'études. À noter que les élèves déjà inscrits en option poursuivent celle-ci en 2018-2019.

Le conseil de classe définira la liste des élèves retenus pour les enseignements complémentaires.

### 2/ CALENDRIER DES RÉ-INSCRIPTIONS

Les réinscriptions se dérouleront en salle d'études selon le calendrier qui suit.

**La présence du parent responsable ou du représentant légal est OBLIGATOIRE.**  
*Aucune inscription ne sera prise en présence d'une tierce personne.*

**Mercredi 20 juin 2018 : 7h30 - 12h**

Elèves de 6<sup>ème</sup> entrant en 5<sup>ème</sup> et redoublants en 5<sup>ème</sup>

**Jeudi 21 juin 2018 : 7h30 - 12h**

Elèves de 5<sup>ème</sup> entrant en 4<sup>ème</sup> et redoublants en 4<sup>ème</sup>

**Vendredi 22 juin 2018 : 7h30 - 12h**

Elèves de 4<sup>ème</sup> entrant en 3<sup>ème</sup> et redoublants en 3<sup>ème</sup>

**Lundi 25 juin 2018 : 8h30 - 12h**

Elèves provenant d'un autre établissement, élèves retardataires, situations particulières.

Pour les formalités de réinscription, les parents devront se munir des pièces suivantes :

- ☐ Le quitus du service de gestion ;
- ☐ 2 Photos d'identité récentes (sans piercing, tenue correcte pour les filles, pas de bretelles, pas de maquillage) ;
- ☐ L'attestation d'assurance scolaire OBLIGATOIRE pour l'année scolaire 2018-2019 (permet à l'élève de participer à toutes sorties pédagogiques organisées) ;
- ☐ Une photocopie du justificatif d'adresse récent du parent ou du représentant légal (si changement d'adresse en cours d'année scolaire dernière) ;
- ☐ La photocopie du livret de famille (si changement dans la famille) ;
- ☐ Une adresse mail valide obligatoire ;
- ☐ Le paiement d'un acompte de 50€, obligatoire pour tous les élèves demi-pensionnaires ;
- ☐ Un RIB complet au nom du représentant légal de l'élève ;
- ☐ Une enveloppe timbrée au tarif en vigueur avec l'adresse précise des parents.

**LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTÉS. Le collège ne fait pas de photocopies.**

Pour les frais facultatifs :

FSE (Foyer socio-éducatif) adhésion : 4 euros

UNSS : l'association sportive (AS) est conseillée aux élèves qui souhaitent pratiquer une activité sportive le mercredi après-midi. L'adhésion de 22 euros peut se faire en deux fois.

La tenue vestimentaire :

Pour les filles : un jean bleu foncé classique (pas de jean taille haute, taille basse, moulant, leggings, joggings, décoloré, délavé, déchiré, retourné, à bretelles), un polo bleu turquoise avec le logo du collège.

Pour les garçons : un jean bleu foncé classique avec ceinture, ajusté à la taille, un polo bleu turquoise avec le logo du collège.

Pour les filles et les garçons : des chaussures qui maintiennent le pied, conformes à la sécurité sont obligatoires (pas de sandales, ni d'entre doigts).

La tenue de sport : tenue décente obligatoire, - un short bleu marine ou noir, - un tee-shirt jaune avec le logo d'EPS, - des chaussures de sport appropriées.

Le tee-shirt d'EPS pourra être acheté (en fonction du stock disponible) lors de l'inscription au prix de 6€.

La Principale,  
Eveline RETORY

